



www.chevrieres42.fr

Compte rendu Conseil Municipal du 25/01/2019

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 25 janvier 2019 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Présents : Norbert DUPEYRON, Louis ROUSSET, Joël VOS, Bruno BASSON, Raphaël BASSON, Béatrice CHALENDARD, Christophe DUMAS, Hervé GAGNARD, Nicole MARQUET, Thierry PERRET, Nicole VENET.

Absente excusée : Marie-Joëlle PERRET (pouvoir à Norbert DUPEYRON).

1) Retours commissions intercommunales ou conseils syndicaux

La Communauté de Communes organise la grande lessive le 28 mars 2019. Cette exposition éphémère est ouverte à toute association ou structure de la commune.

Le concept est de présenter les œuvres, réalisées pour cette exposition, accrochées par des épingles à linge sur des fils.

2) Résolution AMF – Débat national

Les élus adoptent la résolution de l'Association des Maires de France qui a été adressée à l'état :

Considérant que nous demandons la reconnaissance par le gouvernement de trois principes simples mais fondamentaux :

- 1) Le respect effectif du principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales ;
- 2) L'acceptation du principe : « qui décide paie, qui paie décide » ;
- 3) La cessation de tout dénigrement et toute stigmatisation des maires et de l'ensemble des élus locaux.

Considérant que L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité a, lors de son dernier congrès, proposé sept sujets qui doivent être au cœur d'une véritable négociation avec le gouvernement :

- 1) L'inscription de la place particulière de la commune et de sa clause générale de compétence dans la Constitution. Il s'agit de donner plus de libertés, de capacités d'initiative et de souplesse aux collectivités, en particulier s'agissant de la répartition des compétences du bloc communal. Rien ne remplacera le cadre de solidarité et de proximité des communes et leurs mairies. Cela doit également permettre de consacrer l'engagement présidentiel et de garantir l'autonomie financière et fiscale des communes et de leurs groupements.
- 2) La compensation intégrale et dans la durée de la taxe d'habitation sur les résidences principales par un dégrèvement général qui tienne compte de l'évolution annuelle des bases.

- 3) L'ajustement de la contribution du bloc communal à la réduction de la dette publique, au prorata de sa part dans l'endettement.
- 4) L'acceptation d'une révision du plafonnement à 1,2% des dépenses de fonctionnement, alors que ce seuil est rendu obsolète par des prévisions d'inflation largement supérieures.
- 5) Le retour à une conception non « léonine » et donc véritablement partenariale des contrats établis entre l'État et les collectivités territoriales.
- 6) Le réexamen de la baisse des moyens dans les domaines essentiels de la vie des territoires que sont notamment le logement social, les contrats aidés et la politique de l'eau.
- 7) Le rétablissement du caractère optionnel de tout transfert de compétence – et en particulier de la compétence « eau et assainissement » – qui doit s'accompagner, de manière générale, de l'arrêt de tout nouveau transfert obligatoire.

Un cahier de doléances a été ouvert et est à disposition au secrétariat de Mairie. Il sera fermé le vendredi 15 mars et ensuite transmis aux services de l'état (Sous-Préfecture) et au député de la circonscription.

3) Voirie

La commission voirie qui s'est réunie le mercredi 16 janvier, propose au conseil la réalisation d'un parking sur les terrains jouxtant la salle polyvalente. Le manque de stationnement en centre-bourg nécessite de prévoir la création d'un tel équipement. Il sera également utile lors de manifestations amenant beaucoup de monde sur la commune.

Sans remettre en cause les travaux à venir pour la salle polyvalente, les élus valident cette proposition.

Des riverains se plaignent du manque d'entretien de haies ou d'arbre longeant des chemins ruraux, gênant ainsi le trafic.

Il est rappelé que l'entretien de ces haies, incombent aux propriétaires des parcelles. Un courrier sera adressé aux propriétaires concernés.

4) Assainissement

La commission voirie s'est réunie le vendredi 25 janvier en présence d'un représentant du CD 42, d'un représentant des services de l'état (police de l'eau) et de l'entreprise GEOLIS. Dans la continuité du schéma directeur d'assainissement qui a été rendu en fin d'année 2018, il apparaît comme priorité 1, de réfléchir à la création d'une antenne d'eaux usées dans le parc du château, pour délester celle qui va rejoindre nos réseaux le long de la RD 6 (secteur de la chaux).

Sur le principe, les élus valident cette proposition.

5) Bâtiment

Centre-bourg

Une rencontre a eu lieu avec Bâtir et Loger pour valider les plans. Les élus sont favorables à la construction de 4 appartements T2, 2 T3 et 2 T4 pour les logements. Le rez-de-chaussée aura une surface de 260 m².

6) Employés communaux

Jobs d'été : Pour 2019, la mairie reconduit l'embauche de deux jeunes pour les mois de juillet et août. Un jeune sera pris pour le mois de juillet et l'autre pour celui d'août, à raison de 20 heures par semaine.

Pour postuler, il faut

Etre âgé de 18 ans au 01 juillet 2019

Adresser une lettre de motivation et un CV à la Mairie **avant le 28 février**.

La commune renouvelle les mises à disposition d'un agent d'animation

- Avec l'OGEC (18h30/semaine) pour le temps de la cantine et du temps en classe
- Avec Familles Rurales pour le centre de loisirs des vacances de février, Pâques et Toussaint
- Avec Familles Rurales pour le projet jeunes qui se met en place cette année.

7) Infos et questions diverses

Collecte sacs noirs et sacs jaunes

Sacs noirs : tous les lundis matins

Sacs jaunes : les lundis matins semaines paires uniquement

Pour rappel : Les camions passant de très bonne heure les lundis matins, il est demandé de sortir vos sacs noirs et sacs jaunes le dimanche soir, ou le lundi matin mais **avant 6 h 30**.

Jardins collectifs : il reste 2 parcelles de disponible. Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie.

Loi LABBE : Au 01 janvier 2019, cette loi interdit l'usage de tout phyto sanitaire chez les particuliers pour les pratiques de jardinages.

Cycles de formation MSAP (voir pièce jointe)

Enquête auprès des ménages :

Entre le 1^{er} février et le 15 avril 2019, l'INSEE, en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victime.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. Certaines personnes ayant déjà participé aux collectes précédentes connaissent déjà ce dispositif.

Réunion de la commission voirie : le lundi 4 février 2019 à 10 h.

Réunion de la commission finances : le jeudi 7 février 2019 à 20h.

Réunion de la commission bâtiment : lundi 11 février 2019 à 20h.

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 1^{er} mars 2019 à 20h

Dates à retenir :

Vendredi 1er Février 2019 : Rétrospective des 50 ans du comité des fêtes.

Dimanche 10 Février 2019 : Paiement des terrains et concours de belote ACCA
L'ACCA de Chevrières informe qu'elle procédera au paiement des terrains pour l'année 2018 le dimanche 10 février 2019 à la salle des fêtes de 10h à 12h. A cette occasion tous les propriétaires sont invités à venir goûter la terrine de chevreuil Puis l'après-midi, l'ACCA organise son concours de belote : inscription à partir de 14 heures Premier prix 100 Euros - Second 2 jambons - Troisième 2 Jésus - tous les joueurs seront primés. Casse-croute offert. Prix de la doublette : 16 euros.

Jeudi 14 février 2019 : à 20h30 à la salle des associations 1ere réunion pour la préparation du banquet de la classe 09. Tous les classards intéressés seront les bienvenus.

Samedi 23 Février 2019: Concours de belote de l'AFPC à Coise.

Vendredi 1^{er} mars 2019 : assemblée générale du CCL.

Dimanche 3 mars 2019 : Rallye baldomérien

Vendredi 8 mars 2019 : accueil des nouveaux arrivants par la municipalité

Samedi 16 mars 2019 : concert

Dimanche 24 mars 2019 : Journée de chasse à Saint-Médard en Forez

Dimanche 31 mars 2019 : Loto à Grammond organisé par l'AFPC

Une Rose un espoir : Passage des motards le samedi 27 avril 2019

Association Familles Rurales de CHEVRIERES :



CENTRE DE LOISIRS DE CHEVRIERES : Vacances février 2019

Le centre de loisirs de Chevrières est ouvert du lundi 18 février au vendredi 1^{er} mars 2019. Il a lieu à l'École privée **Saint Benoît de Chevrières**, et s'adresse aux enfants âgés de 4 à 12 ans.

Dates des inscriptions :

- vendredi 1^{er} février, de **16h30 à 19h00**,

- samedi 2 février, de **10h à 12h**,

à la salle des associations.

Si impossibilité, merci de vous faire représenter.

Comptage de lièvres : La fédération départementale de la chasse de la Loire informe qu'une opération de comptage de lièvres aura lieu sur la commune du 04 au 08 mars 2019. Ces estimations s'effectueront le soir, à partir de 20 heures, à l'aide d'un véhicule muni de projecteurs spéciaux. Celles-ci sont organisées sous la responsabilité du service technique de la fédération des chasseurs.

Piscine Hurongues

Ouverture de la piscine pendant les vacances de février du samedi 16 février au dimanche 3 mars tous les jours de 14h00 à 19h00 sauf les dimanches ouverts de 8h30 à 12h30.

Mini stages de natation du 18 février au 1^{er} mars activité en matinée de 10h15 à 11h30 du lundi au vendredi Prix 6€50

Infos & inscriptions au 04 78 48 42 81

Les Associations d'Aide à Domicile du Secteur de Chazelles, St Héand, Bellegarde, Montrond les Bains recherchent pour la période d'été une secrétaire remplaçante :

CDD à temps complet

Période du 1^{er} juillet au 31 août minimum

35h/semaine

Rémunération brute 11,38/heure

Remboursement déplacement professionnel 0,37€/km

Profil : Majeur (18 ans minimum) - Avec véhicule et permis B - Mobile sur le secteur

Qualités : autonome, organisée avec le sens du relationnel

Envoyer CV : ADMR 12 rue A Seon 42140 CHAZELLES SUR LYON

La crèche "Les Gargalous"

Pour inscrire votre enfant en crèche à partir du mois de mai 2019, des dossiers d'inscriptions sont à retirer et à remettre à l'établissement (du 24 janvier au 27 février).

La Commission d'attribution des places se réunira le 14 mars 2019.

Spectacle la Fabrik lundi 15 avril en début d'après midi

Théâtre / Théâtre d'objets

Tout public, à partir de 7 ans, durée : 45 min

Le spectacle choisi devrait être "Mon Prof est un Troll", un spectacle de théâtre, de manipulation d'objet et d'humour sur l'école et la peur de l'autre.

C. A. L. Club Amitiés Loisirs de Chevrières.

En 2019 les membres du bureau ont décidés d'adhérer à la Fédération Générations Mouvements de la Loire. Lors de son assemblée du 10 janvier, le prix de la carte d'adhérents a été fixé à 12€ pour l'année, celle-ci donne droit de participer à toutes les activités du club (*un planning étant remis lors du paiement*) d'être couvert par les assurances lors des activités et de bénéficier de remises sur certaine assurance et autres. En cours une modification des statuts permettra aux habitants de Chevrières quel que soit l'âge de venir nous rejoindre après paiement de la carte d'adhérent. Pour plus de renseignements s'adresser à un membre du bureau ou au Président F Basson 04 77 94 02 87.

Activités 1^{er} trimestre : Inter-club St Denis sur Coise 1^{er} février, Chevrières 7 mars, Grammond 28 mars. Club Chevrières 14 et 28- 02 21- 03 salle polyvalente 14 heures.

Bibliothèque

Place de la mairie - **42140 Chevrières** - 04 77 94 94 17

biblio.chevrieres@gmail.com

Nouvelle exposition sur le thème du rock en Bande dessinée.

De nombreux CD et BD sur le thème de la musique sont à la disposition des lecteurs.

Lundi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 16h30 à 17h30

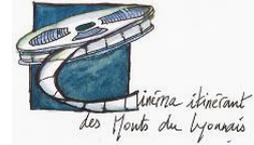
Samedi de 10h à 12H



CINEMA numérique

Mardi 12 février 2019 à 20H30 à la salle polyvalente
Proposé par le Comité Culture et Loisirs

**ADULTES 4€50 / ENFANTS JUSQU'À 16 ANS 3€ / CARTE
M'RA 1 €**



LES INVISIBLES



Français
De Louis-Julien PETIT
Avec Audrey Lamy,
Corinne Masiero, Noémie
Lvoisky

Sortie le 09 janvier 2019
Durée : 1h42

Comédie

Suite à une décision municipale, l'Envol, centre d'accueil pour femmes SDF, va fermer. Il ne reste plus que trois mois aux travailleuses sociales pour réinsérer coûte que coûte, les femmes dont elles s'occupent, falsifications, pistons, mensonges... Désormais, tout est permis.



Pour apprendre à faire ses propres démarches sur les sites de la Sécurité sociale, la CAF, la MSA, le Pôle Emploi, le service des impôts, la carte grise etc.

Les Maisons de Service Au Public, MSAP mettent en place GRATUITEMENT des cycles d'initiation aux démarches administratives en ligne

Groupes de 8 à 10 personnes

Les jeudis après midi

Durée : 6 semaines

Le contenu :

Les bases d'Internet et l'utilisation d'une boîte mail

Utilisation des sites suivants : Ameli (Sécurité sociale) Impôts, CAF, CARSAT, MSA etc.

Trucs et astuces pour bien utiliser la souris ou une clé USB

Inscriptions obligatoires :

MSAP de St Symphorien sur Coise : **04 78 19 05 14**

Du 17 au 21 février OU du 11 avril au 16 mai

MSAP de St Laurent de Chamousset : **04 74 26 50 78**

Du 28 février au 4 avril OU du 23 mai au 4 juillet